

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Section Élémentaire
Tarifs et Conditions Générales
2023-24

Horaires	Jours	Activités	Niveaux	Coût sem. en CHF (5 mois)	Total annuel en CHF
De 11h45 à 12h30	Lundi	Yoga en allemand G1	CP-CE1	225.00	450.00
De 16h00 à 17h00		Activités sportives G1	CP à CE2	300.00	600.00
		Initiation cuisine (en français)	CP à CE2	325.00	650.00
		Couture - Tricot	CP à 6e	300.00	600.00
		Allemand : préparation examens Goethe Institut	CE2 à 6e	300.00	600.00
De 12h30 à 13h15	Mardi	Ateliers philo : réflexions et discussions	sem. paires : CP-CE1 sem. impaires : CE2 à 6e	120.00	240.00
De 16h00 à 17h00		Jardinage	CP à CE2	300.00	600.00
		Allemand	CP à 6e	300.00	600.00
		Anglais	CP à 6e	300.00	600.00
		Français langue étrangère	CP à 6e	300.00	600.00
De 11h00 à 13h00	Mercredi	Natation	CP à 6e	490.00	980.00
De 14h00 à 17h00		Allemand renforcé	CP à 6e	820.00	1'640.00
		Anglais renforcé	CP à 6e	820.00	1'640.00
De 11h45 à 12h30	Jeudi	Yoga en allemand G2	CP à 6e	225.00	450.00
De 16h00 à 17h00		Création manuelle et graphique	CP à 6e	300.00	600.00
		Théâtre	CP à 6e	300.00	600.00
		Activités sportives G2	CE2 à 6e	300.00	600.00
		Cuisine en anglais	CE2 à 6e	325.00	650.00
De 11h45 à 12h30	Vendredi	Yoga en allemand G3	CM1-CM2	225.00	450.00
De 16h00 à 17h00		Chorale	CP à 6e	300.00	600.00
		Football	CP à 6e	300.00	600.00
		Echecs	CP à 6e	300.00	600.00
		Gymnastique Rythmique et Sportive	CE1 à 6e	300.00	600.00
Durée 30 minutes	A définir avec l'enseignant	Piano ou Chant solo	CP à 6e	900.00	1'800.00
De 16h00 à 17h00	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Aide aux devoirs – 1x / sem	CP à 6e	300.00	600.00
		Aide aux devoirs – 2x / sem	CP à 6e	600.00	1'200.00
		Aide aux devoirs – 3x / sem	CP à 6e	900.00	1'800.00
		Aide aux devoirs – 4x / sem	CP à 6e	1'200.00	2'400.00
De 17h00 à 18h30	Du lundi au vendredi	Garderie du soir – 1x / sem	CP à 6e	245.00	490.00
		Garderie du soir – 2x / sem	CP à 6e	490.00	980.00
		Garderie du soir – 3x / sem	CP à 6e	735.00	1'470.00
		Garderie du soir – 4x / sem	CP à 6e	980.00	1'960.00
		Garderie du soir – 5x / sem	CP à 6e	1'225.00	2'450.00

Facturation et modalité de paiement

Le montant annuel sera facturé semestriellement avec la cantine.

Une première facture de 50 % vous parviendra début octobre pour **paiement fin octobre 2023**.

Une deuxième facture de 50 % vous parviendra début février pour **paiement fin février 2024**.

Pour les élèves externes, une seule facture couvrant le 100% des frais annuels sera envoyée début septembre 2022 pour **paiement fin septembre 2023**

Arrivée d'un enfant en cours d'année

En cas d'arrivée en cours d'année, les activités périscolaires seront calculées au prorata des mois de présence. Pour une arrivée en cours de mois, le mois complet sera dû.

Absences

En cas d'absence pour maladie, accident ou convenance personnelle, l'Ecole doit être prévenue rapidement. Si l'enfant est malade, la nature de la maladie doit être précisée et l'enfant ne sera réadmis qu'après son rétablissement, selon les directives du service de santé du canton de Bâle-Ville (www.gesundheit.bs.ch).

Aucune réduction du forfait ne sera accordée.

Frais pour retards

Une majoration de CHF 10.00 par tranche de 10 minutes sera facturée aux parents qui viendront rechercher leur(s) enfant(s) en retard en fin de journée.

Frais de rappel

CHF 20.00 de frais administratifs seront facturés dès le 2^e rappel **par facture**

CHF 50.00 de frais administratifs seront facturés en plus dès le 3^e rappel **par facture**

CHF 20.00 de frais administratifs seront facturés dès le 3^e rappel **par année scolaire**

CHF 50.00 de frais administratifs seront facturés dès le 4^e rappel **par année scolaire**

L'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès à ses locaux en cas de retard important dans le paiement des factures.

Départ d'un enfant en cours d'année

En cas de départ au cours de l'année scolaire, les activités périscolaires seront facturées selon le pourcentage suivant du tarif annuel :

- 20% entre le 1^{er} jour de l'année scolaire et les vacances de la Toussaint
- 40% entre le retour des vacances de la Toussaint et les vacances de Noël
- 60% entre le retour des vacances de Noël et les vacances d'Hiver
- 80% entre le retour des vacances d'Hiver et les vacances de Printemps
- 100% dès le retour des vacances de Printemps

Remarques

Les activités souhaitées seront définies en début d'année scolaire et valables pour toute l'année. Aucune désinscription ne sera possible en cours d'année. En revanche, une activité supplémentaire pourra être choisie, à condition qu'il y ait encore des places disponibles dans le groupe souhaité.